

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 17 décembre 2024

**N° VA\_DEL2024\_222**

**Objet : Autorisation de recrutement par voie contractuelle sur des emplois permanents**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Christian CARNOIS, ayant donné pouvoir à Claire MAIRIE, Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Graziella MOENECLAËY, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Hélène HARDY, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Dominique GUERIN étant absent, André LAURENT, Catherine BOUTTÉ étant excusés.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-1, L313-1 et L332-8 ;

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Conformément à l'article L311-1 du Code général de la fonction publique, chaque emploi permanent de la commune a vocation à être occupé par un agent titulaire de la fonction publique.

Par dérogation à ce principe, l'article L332-8 du Code général de la fonction publique, précise que des emplois permanents peuvent être occupés par des agents contractuels lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et que le recrutement de fonctionnaires a été infructueux. Compte tenu de la spécificité de certains emplois et de l'anticipation nécessaire à leur pourvoi, il est demandé d'autoriser le recrutement par voie contractuelle pour 3 ans renouvelables, dès lors que les publications sur les emplois cités ci-dessous n'auraient pas permis de recruter un titulaire de la fonction publique ou un candidat inscrit sur liste d'aptitude.

**Après avis de la Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats du lundi 2 décembre 2024, Il est proposé aux membres du conseil :**

**Article 1 : de permettre le recrutement d'agents par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique, pour les emplois tels que fixés en annexe.**

**Article 2 : le contrat des agents sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.**

**Article 3 : les agents devront remplir les conditions permettant d'accéder au cadre d'emploi concerné. La rémunération allouée sera fixée sur la base du traitement indiciaire.**

**Article 4 : le recrutement sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.**

**Article 5 : les crédits correspondants sont inscrits au budget.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 20 décembre 2024 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20241217-207684A-DE-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 19 décembre 2024

EMPLOI CREE	SERVICE D'AFFECTATION	GRADE	MISSIONS DE L'EMPLOI
<p align="center"><b>Adjoint au responsable</b></p> <p align="center"><b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p align="center">Marchés publics</p>	<p align="center"><b>Attaché</b></p>	<p>Sous l'autorité du responsable marché publics, le titulaire du poste conçoit des contrats publics, conseille les services quant au choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques, gère les procédures de marchés publics en liaison avec les services compétents et plus particulièrement les services techniques.</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les services dans la définition de leurs besoins et le choix des montages contractuels adaptés, en cohérence avec les contraintes techniques, financières et performance recherchée</li> <li>- Piloter des procédures de contrats</li> <li>- Assurer le suivi juridique des marchés notifiés en relation avec les services gestionnaires</li> <li>- Participer au développement de la culture « marchés publics » au sein de la collectivité (rédaction de référentiel, guides, outils et modèles types)</li> <li>- Réaliser des formations sur la commande publique en structurant et animant un réseau de correspondants marchés publics</li> </ul>
<p align="center"><b>Chargé de dossier marchés publics</b></p> <p align="center"><b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p align="center">Marchés publics</p>	<p align="center"><b>Attaché</b></p> <p align="center"><b>Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe</b></p> <p align="center"><b>Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p align="center"><b>Rédacteur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller et accompagner les services acheteurs</li> <li>- Expliquer les modalités de passations et de contrôles des marchés publics, sensibiliser les services aux évolutions et risques juridiques.</li> <li>- Mettre en œuvre les différentes procédures de marchés, de l'établissement du calendrier à la notification des marchés aux entreprises attributaires</li> <li>- Assurer l'effectivité et l'efficacité de la mise en concurrence</li> <li>- Intégrer les exigences issues des diverses réformes liées à la commande publique</li> <li>- Gérer les risques contentieux</li> <li>- Mener la réflexion sur l'insertion de clauses environnementales et sociales dans les marchés</li> <li>- Réaliser les montages annexes : avenant, marché complémentaire, d'exclusivité etc.</li> <li>- En lien avec le service acheteur, vérifier les différents documents et apprécier la conformité des marchés au regard du code de la commande publique ; suivre les dossiers présentés en commission (CAO)</li> </ul>

<p><b>Chef de service</b> <b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p>Patrimoine bâti Corps d'Etat technique</p>	<p><b>Ingénieur principal</b> <b>Ingénieur</b></p>	<p><b>Secteur thermique :</b> Etudier et suivre des chantiers, gérer le marché de performance énergétique et des marchés d'exploitations de chauffage, de dépannage, d'entretien et de garantie totale des installations thermiques des bâtiments communaux), la télégestion des chaufferies des bâtiments communaux, les travaux de mise en conformité thermique, les disconnecteurs, les fontaines publiques</p> <p><b>Secteur Maîtrise des fluides :</b> Gérer les fluides et énergie, les factures et des budgets, les équipements de télécomptage, les horaires et des températures de chauffage, sensibiliser les utilisateurs aux économies d'énergie, mettre en œuvre la politique de sobriété énergétique, réaliser des bilans énergétiques, gérer les certificats d'économies d'énergie</p> <p><b>Secteur courants forts / courants faibles et sécurité incendie :</b> Etudier et suivre les chantiers dans le domaine des courants forts et dans le domaine des courants faibles, gérer le marché de mise en conformité électrique des bâtiments communaux, le marché d'entretien des alarmes incendies et systèmes de désenfumages, le marché d'entretien des extincteurs, l'entretien des postes de transformation et des sirènes d'alerte, le marché de prestations de câblages électriques et informatiques, le marché de télésurveillance des bâtiments communaux et du fonctionnement des alarmes anti-intrusions des bâtiments communaux, assurer la maintenance de premier niveau sur les installations d'alarme anti-intrusion et de contrôle d'accès, gérer le marché d'entretien du réseau de radiocommunication, suivre les visites de la commission communale de sécurité incendie et gestion des visites périodiques des bureaux de contrôle</p>
<p><b>Acheteur</b> <b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p>Service achats</p>	<p><b>Rédacteur principal de</b> <b>1<sup>ère</sup> classe</b></p> <p><b>Rédacteur principal de</b> <b>2<sup>ème</sup> classe</b></p> <p><b>Rédacteur</b></p>	<p><b><u>Planification et gestion des achats de fournitures :</u></b> Conseiller les services demandeurs dans l'analyse et l'évaluation de leurs besoins, participer à la stratégie d'achat définie par la collectivité, assurer une veille technologique, apporter une assistance technique aux services pour la sélection des produits, participer à la préparation budgétaire</p> <p><b><u>Suivi de l'exécution des achats de fournitures :</u></b> Elaborer les catalogues internes de fournitures, participer au contrôle des demandes des services, établir les bons de commande en lien avec la cellule comptable, régler les éventuels litiges, participer et contribuer aux modalités de réception, distribuer les fournitures avec le magasin et les fournisseurs</p> <p><b><u>Gestion des marchés publics :</u></b> Elaborer les documents contractuels des marchés publics en lien avec le service Marchés, assurer l'analyse des réponses des soumissionnaires, rédiger et présenter le rapport synthétique des offres en CAO, négocier les achats, s'assurer de l'exécution du marché public par le titulaire du marché public</p> <p><b><u>Participation à l'évaluation des marchés :</u></b> Participer et animer des réunions avec les services et les fournisseurs, élaborer des indicateurs de consommation, de satisfaction, évaluer les fournisseurs, les produits et proposer des axes d'amélioration</p>

<p><b>Maître-nageur</b> <b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p>Jeunesse et sports</p>	<p><b>Educateur des APS</b> <b>Educateur des APS pal 1</b> <b>Educateur des APS pal 2</b></p>	<p><b>Mission d'accueil des différents publics :</b> Orienter le public en fonction du besoin, organiser les séances pour le public, conseiller et informer le public sur l'ensemble des disciplines aquatiques et sur la réglementation, participer aux actions municipales exceptionnelles dans le cadre des activités physiques et sportives</p> <p><b>Mission d'enseignement et d'animation des différentes activités aquatiques :</b> Enseigner la natation en lien avec l'autorité territoriale et l'éducation nationale, préparer les projets d'action pédagogique, d'animation et d'événementiel, évaluer les compétences, réaliser des bilans de fin de cycle, délivrer des diplômes, test professionnels etc., animer et/ou participer aux réunions et aux formations sur les activités dispensées au sein de l'établissement, entretenir et ranger le matériel utilisé, veiller à s'inscrire et participer aux sessions obligatoires de révisions</p> <p><b>Mission de veille à la sécurité des usagers :</b> Vérifier la qualité de l'eau et l'hygiène des bassins, contrôler l'état sanitaire et sécuritaire des espaces accessibles aux usagers, s'assurer du bon fonctionnement du matériel de secours, assurer la sécurité des bassins et réguler les activités, assurer les premiers secours et orienter les victimes en fonction de la gravité des situations, veiller à l'évacuation de l'établissement lors de la fermeture, assurer l'interface avec les clubs sportifs ou associations</p> <p><b>Mission de veille au respect des réglementations liées à l'occupation de l'établissement :</b> - S'assurer que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours soit respecté, suivre et veiller au respect de la réglementation de l'Éducation Nationale, faire respecter la réglementation interne des établissements aquatiques, assurer la sécurité en lien avec les forces de l'ordre si besoin</p>
<p><b>Educateur de jeunes enfants</b> <b>(1 poste à temps complet)</b></p>	<p>Crèche Vanille et Chocolat</p>	<p><b>Educateur de jeunes enfants</b></p>	<p><b>Missions principale :</b> conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant. Prend en charge les enfants pendant l'activité professionnelle des parents, avec un rôle pédagogique auprès de l'équipe, et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue à l'éveil psychomoteur des enfants, répond à leurs besoins quotidiens par sa présence, par les soins dispensés et les activités organisées.</li> <li>- Favorise la participation de chacun dans toutes les activités quotidiennes, afin de préparer l'enfant à l'école et à la vie sociale.</li> <li>- Mène des actions éducatives auprès des enfants en collaboration avec l'équipe et a un rôle pédagogique auprès de l'équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Mission éducative :</b> Accueillir les enfants, participer à l'élaboration du projet d'établissement, élaborer le projet pédagogique en collaboration étroite avec l'équipe et le ou la responsable, gérer la relation avec les parents ou les substituts parentaux, valider le projet auprès de la directrice et des parents, organiser et planifier des activités, des moments forts de la vie de la crèche, observer les enfants (suivi du développement, du comportement), soutenir la parentalité dans le cadre de l'accueil PMI, encadrer les éducateurs de jeunes enfants stagiaires ou en stage d'observation.</p> <p><b>En fonction des âges des enfants et du projet pédagogique :</b> Accueil des enfants et des parents, nursing, éveil sensoriel (jeux de développement des différents sens), éveil moteur (gymnastique, danse, relaxation, occupation de l'espace), éveil cognitif (jeux de langage, encastrement, mémorisation), éveil social (relation avec la ludothèque, sorties exceptionnelles), échanges entre crèches.</p> <p><b>Missions préventive :</b> Dépistage de troubles éventuels des enfants.</p> <p><b>Mission pédagogique :</b> Accompagnement des auxiliaires de puériculture dans leurs fonctions éducatives (écoute des difficultés, partage de connaissances sur le développement et la psychologie de l'enfant), formation formelle et informelle du personnel notamment dans le domaine de l'éducation et du jeu.</p>

<b>Psychologue</b> <b>(1 poste à temps non complet 8h45 hebdomadaire)</b>	Direction des ressources humaines	<b>Psychologue de classe normale</b> <b>Psychologue hors classe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner le personnel de la ville et du CCAS afin de l'aider à faire face à des difficultés liées à son activité.</li><li>- Ecouter, accompagner les agents en souffrance en leur donnant des clefs pour mieux vivre leurs difficultés, voire orienter vers d'autres spécialistes, associations, psychologues si nécessaire.</li><li>- Accompagner les agents lorsqu'un reclassement est nécessaire pour travailler sur l'acceptation du changement.</li><li>- Participer à des réunions avec les collègues si l'agent le souhaite.</li><li>- Organiser si besoin des concertations avec le médecin et l'infirmière de prévention, l'assistante sociale du personnel, ainsi que les services de la DRH, sous réserve de l'accord de l'agent et dans le respect du secret professionnel.</li></ul>
--	-----------------------------------	--	--